

Projet pédagogique

« de l'accueil des Grandes Rivières »

Années 2020-2023

20 rue des Chauvelles – 17220 Sainte
Soulle



Préambule

L'équipe pédagogique pense que :

- **Les enfants peuvent décider pour eux-mêmes**
- **Chaque enfant a une ou des compétences/ connaissances à apporter au groupe**
- **Expérimenter fait partie de la construction de l'enfant et du citoyen**
- **Après une journée assis derrière un bureau, les enfants ont besoin de lâcher prise et donc de s'exprimer librement**
- **Choisir pour soi et dans un groupe, c'est apprendre à se construire et se connaître**
- **L'enfant n'est pas roi ! Il a donc des devoirs.**
- **Les décisions et choix qu'il sera amené à faire, seront encadrés et accompagnés par des professionnels**
- **La réparation les construit bien plus en tant qu'individu que la punition**
- **L'avenir de nos enfants passe aussi par la préservation de la planète et donc la sensibilisation à l'environnement**

Et enfin et surtout, l'équipe d'animation défend la notion d'éducation populaire dans son travail !

Mais c'est quoi l'éducation populaire ?

C'est partir du principe que l'on a tous et toute quelque chose à apprendre de l'autre, enfant ou adultes, petits ou grands. Cela permet d'encourager le débat, de se questionner et de confronter les idées, en étant toujours l'égal de l'autre.

L'idée est de s'émanciper individuellement et collectivement et d'améliorer le système social.

Tout cela, l'équipe l'adapte au sein des accueils de loisirs.

L'équipe d'animation, des co-éducateurs aux cotés des familles et avec ses partenaires :

« Seul, on avance plus vite, ensemble on avance plus loin »

Parents, enseignants, animateurs et bénévoles des associations, élus locaux, personnels municipaux, nous sommes tous des « **co-éducateurs** » pour les enfants.

L'équipe d'animateurs travaillent à l'année pour consolider le lien entre familles et les professionnels afin de maintenir un cadre cohérent et respectueux du rythme de l'enfant.

L'équipe souhaite continuer à développer pour les années à venir, le lien qui a pu être créé, en associant de façon plus régulière les familles dans l'avancée du projet pédagogique ainsi que de continuer à collaborer avec les partenaires autour de projets, de rencontres, et d'activités fédératrices.

Sommaire

A) Organisation et équipement

- 1) Contexte – Le Centre Social
- 2) Le lieu d'accueil
- 3) L'équipe
- 4) Le temps d'accueil
- 5) Déroulements d'une journée type

B) La pédagogie

- 1) Les objectifs éducatifs
- 2) Concrètement
- 3) Evaluation

A) Organisation et équipement

1) Contexte – Le Centre Social

L'association loi 1901 « Villages d'Aunis » œuvre pour la création de liens sociaux entre les habitants. Elle est composée d'un pôle enfance et d'un pôle adulte familles.

Elle intervient sur les communes de Dompierre sur Mer et de Sainte Soulle.

Le siège social est situé au « Vill'âges » rue Pierre de Coubertin 17139 Dompierre sur mer.



Entrée du Vill'âge à Dompierre

Les accueils

Le centre social comprend :

- 2 accueils collectifs de mineurs (La « Kaban'animée » à Dompierre sur Mer et « Loisirs d'Aunis » à Sainte Soulle)
- 4 accueils éducatifs périscolaires (Dompierre sur Mer, Sainte Soulle, Usseau et les Grandes Rivières)

Le pôle enfance

L'équipe est composée de 24 personnes.

1 Coordinateur (DEJEPS)

4 animateurs référents de sites (2 BPJEPS et 2 BAFD)

19 animateurs (BPJEPS, BAFD, BAFA, CAP petite enfance, ...)

La démarche

L'association Centre Social Villages d'Aunis s'affirme comme un acteur du développement social local des deux communes. Pour cela, le choix a donc été fait d'accompagner les initiatives d'habitants, afin de construire et de développer du lien social et de la solidarité. On peut ainsi retrouver des projets d'habitants tels que les ateliers informatiques sénior, les échanges de savoirs et un projet de jardin collectif (en cours de construction). L'association développe plusieurs outils de rencontre avec les habitants, tels que la zone de gratuité, les animations de quartier et la petite pause.

2) Le lieu d'accueil : Les Grandes Rivières

Cette école, la plus petite est située à l'extérieur du bourg de Sainte Soulle et à la limite de Dompierre sur mer. (20 rue des Chauvelles)

A partir de la rentrée 2020, l'école s'agrandit et accueille une nouvelle classe ; ce qui passe le nombre de classes de 2 à 3.

Les familles qui la fréquentent habitent dans le quartier des grandes Rivières, Cheusse, la Gabardelière, ou dans le bourg de Sainte Soulle. Quelques enfants habitent à Dompierre commune limitrophe de Sainte Soulle.

L'accueil est situé au sein même de l'école dans la cantine.



3) L'équipe

Sous la responsabilité du responsable du pôle Enfance, Clément Guitton, une équipe pédagogique permanente accueille les enfants à l'année.

1 animatrice référente (BAFD) : Sophie Bernard

Une équipe de 3 animateurs professionnels et formés (BPJEPS, BAFA, CAP, ...)

Tous les membres de l'équipe interviennent en AEPS les jours scolaires ainsi qu'en pause méridienne.

Les équipes sont amenées à intervenir sur nos différents accueils suivant les besoins.

4) L'organisation du travail

L'équipe entière d'animateurs du Centre Social se réunit le vendredi matin à raison d'une semaine sur deux. Ces réunions servent à :

- analyser et évaluer son travail.
- Réfléchir ensemble à la pratique pédagogique mise en place au sein des accueils dans la démarche « d'enfants acteurs ».
- Travailler ensemble sur des aspects pédagogiques en lien avec notre démarche.
- transmettre les informations.

Les temps de préparation

Les temps de préparation servent à concevoir et travailler en équipe l'organisation

générale, la pédagogie concernant les « temps libres » mais aussi les temps d'activités ou les temps calmes.

Dans la démarche d'enfant acteur, les animateurs sont aussi amenés à réfléchir à leur intervention. L'animateur n'est plus là que pour proposer mais bel et bien pour être à l'écoute des enfants et construire avec eux leurs temps de loisirs. Ainsi, les animateurs, sur les temps de préparation, pensent à l'aménagement de l'espace, aux outils pouvant aider les enfants, à la posture de l'animateur, à la place de l'enfant, ...

5) Le temps d'accueil

L'AEPS

Horaire de l'accueil périscolaire :

	Horaire	
	Matin	Soir
Lundi	7h30/8h35	16h15 à 19h
Mardi	7h30/8h35	16h15 à 19h
Jeudi	7h30/8h35	16h15 à 19h
Vendredi	7h30/8h35	16h15 à 19h

Effectifs :

	Moins de 6 ans	
	Matin	Soir
	7h30 à 8h35	16h30 à 19h
Lundi	14	32
Mardi	14	32
Jeudi	14	32
Vendredi	14	32

Les pauses méridiennes

Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 11h55 à 13h25, un animateur intervient pour surveiller et animer les temps de pause.

6) Déroulements d'une journée type

En début d'année, les enseignants nous transmettent les listes nominatives de la composition de chaque classe.

Ce travail préalable permet aux animateurs de faire un meilleur suivi des présences en lien avec nos feuilles d'inscription.

Le matin :

L'animateur désarme les locaux afin accueillir les enfants dans la salle de restauration. Les parents accompagnent leur(s) enfant(s) et nous transmettent, si besoin, les consignes à donner aux enseignants. Les activités libres sont mises en place : jeux, coloriages, livres ou tout simplement prendre le temps de démarrer la journée en discutant avec les copains ou ne rien faire. Les animateurs accueillent les familles, tiennent à jour les fiches d'appel, signature des familles et heure d'arrivée. A 8h35, l'animateur accompagne les enfants sous le préau école et signale à l'enseignant(e) si des informations ont été données par les familles.

Une activité peut être proposée en concertation avec les enfants s'ils le souhaitent.

Le soir :

Arrivée des animateurs le lundi, mardi, jeudi, vendredi à 15h45 pour la préparation mise en place du goûter.

Installations du coin dédié aux maternels (jeux, livres, jouets)

L'animatrice, munie d'une feuille de présences, va chercher les enfants dans le hall de l'école. Les enseignants lui transmettent les informations de la journée, les absences....

Les enfants passent au sanitaire avant de se mettre en rang devant la salle d'AEPS. Puis rentre dans le calme et vas s'asse

Les goûters sont élaborés en amont, mais afin de favoriser l'autonomie des enfants, les animateurs ne préparent plus les goûters du début à la fin. Les aliments, (pain, beurre, céréales, yaourt, chocolat, confiture, gâteaux, boissons etc) verres, couteaux, cuillères sont disposer en bout de table. Les enfants se servent, et prépare leur goûter eux même (tartinage du fromage, beurre confiture)). Sans oublier les plus petits afin de favoriser leur autonomie et l'entraide avec les plus grands.

Les enfants se distribuent des missions (nettoyage de la table, mettre les déchets dans la poubelle jaune ou bleue afin de respecter le tri sélectif, débarrassage des verres

Puis les enfants vont se laver les mains en sortant.

Après le goûter, un temps « libre » à l'intérieur ou à l'extérieur permet aux enfants de « souffler ».

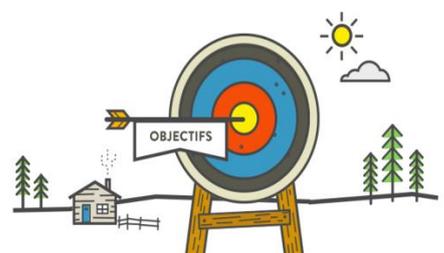
Les enfants notent sur le « tableau des envies » leurs souhaits d'activités. Ainsi, les animateurs avec les enfants, programment leurs activités sur la semaine.

Le matin comme le soir le groupe d'enfants restent sous la surveillance des animateurs qui sont constamment présents et vigilants. Une attention particulière sera mise en place pour intégrer les enfants plus jeune (maternel) dans le groupe.

Le nombre d'enfant est toujours connu et vérifié par l'encadrant. L'animateur reste attentif à la sécurité affective et morale de chacun.

B) La pédagogie

Les Objectifs pédagogiques



1) Les objectifs éducatifs

- Associer les parents et renforcer les liens avec les familles
- Assurer le lien centre/famille/école
- Proposer un accès aux loisirs de qualité par le respect et la valorisation des capacités de chacun, par la découverte.
- Travail autour des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect.
- Constituer une équipe d'encadrement professionnelle et qualifiée.

2) Concrètement

En lien avec les objectifs du projet éducatif :

- Proposer un accès aux loisirs de qualité par le respect et la valorisation des capacités de chacun, par la découverte.
- Travail autour des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect.

Les animateurs ont travaillé à concrétiser ces objectifs et se sont donc donné comme objectif :

Permettre aux enfants d'être acteurs dans la vie du centre

- Multiplier et valoriser les possibilités d'expressions et de prises d'initiatives des enfants.
- Accentuer la participation des enfants au sein du centre
- Faire évoluer les enfants dans la démarche de projet de recherche d'activités.

Comment ?

Mur des idées des envies où les enfants et animateurs pourront proposer des activités de création, ou de jeux.

Temps d'expressions (jeu d'expression, théâtre, petit film sur un thème, etc)

Gouters autonomes

L'animateur doit rester force de proposition et doit pouvoir impulser la participation des enfants.

Développer la bienveillance et le bien être afin de s'accepter et d'accepter les différences

Les objectifs opérationnels :

- S'adapter aux rythmes des enfants
- Permettre aux enfants de s'épanouir en collectivité sans séparation d'âges
- Valoriser les actes positifs des enfants

Accentuer les rencontres avec d'autres structures (EHPAD, centres de loisirs, MRS, adultes du CS, ...)

Comment ?

Temps de relaxation et de détente mis en place après l'école (exercice de respiration, yoga, massage initiation à des techniques relaxantes, mouvement de relaxation, des petites histoires, de la musique zen etc.).

Mise en place de jeux et d'activités permettant de développer la bienveillance

Un « fil rouge » : le développement durable

La protection de l'environnement, les économies d'énergies et de consommables sont 2 volontés du centre. Une commission environnement et développement durable regroupant des animateurs de Sainte Soulle et Dompierre a été créée pour chapoter la mise en place d'outils (création de poubelles de tris, création de la boîte anti gaspillage etc ...) , elle suggère aussi des idées (thème du zero achat lors de vacances, activités, utilisation de matériaux issu de la nature comme des peintures naturelles etc ...).

Evaluation



L'évaluation du projet se fera tout au long de l'année. Elle portera sur le fonctionnement, la mise en œuvre des objectifs pédagogiques et tous les points qui méritent amélioration ou approfondissement. A chaque inter-période de vacances, une réunion sur l'évaluation est la mise en place afin de nous permettre d'évoluer, de nous remettre en question....

Objectifs

Evaluation

1 : pas atteint du tout
2 : atteint très partiellement
3 : atteint partiellement
4 : atteint
5 : dépassé

Observations

1 2 3 4 5

Objectif général 1

Permettre aux enfants d'être auteurs et acteurs dans la vie du centre

Objectifs
Opérationnels

Multiplier les possibilités d'expression et de prises d'initiatives des enfants
Valoriser l'expression des enfants

Responsabiliser l'enfant

Développer les actions déjà mises en place

Affichage participatif : Mur des jeux / mur des activités

Moyens à
mettre en
œuvre

Temps d'expression diversifiés

Dynamique de projets

Animateur force de proposition

Objectif général 2

Développer la bienveillance et le bien être afin de s'accepter et d'accepter les différences des autres

S'adapter aux rythmes des enfants

Objectifs
Opérationnels

Permettre aux enfants d'être bien en collectivité

Valoriser les actes des enfants

Temps d'expression

Moyens à
mettre en
œuvre

Temps de relaxation et initiations aux techniques de bien être

Théâtre forum

Valorisation au travers de la
responsabilisation et de la mise
en place de jeux

Remarques générales

Cette grille a pour vocation de servir de support à l'équipe et sera complété par des outils d'animation pour faire le bilan.

Une échelle de la participation « enfants » est en cours d'élaboration.